

vendredi 24 juillet

B/ Mesures de circulation routière (voir **annexe 3**)

<i>Description</i>	<i>Horaires de fermetures théoriques vendredi 24 juillet</i>
RD537 depuis l'entrée du département et la RD1085 à Corps	11h45 - 16h00
D1085 à Corps jusqu'à la D212B à Saint-Laurent en Beaumont	12h00 - 16h15
D212B à Saint-Laurent en Beaumont, D26A et D526 jusqu'à Entraigues	12h45 - 17h00
D526 à Entraigues direction le Col d'Ornon jusqu'à la D1091 à La Paute	12h15 - 18h00
D1091 à La Paute, D1091b à Bourg d'Oisans, avenue de la Gare, avenue de la République, avenue Aristide Briand jusqu'au giratoire sud de la D211	14h15 - 18h00
D211 Montée de l'Alpe d'Huez dans les deux sens	dès le samedi 18/07 2026 toutes les nuits (22h00-6h00) complète en fonction du taux de remplissage de la station et au plus tard le vendredi 24/07 à 6h00 Descente possible de 20h le 24/07 à 1h le 25/07 pour l'évacuation des spectateurs, estivants et socio-pro à la fin de l'étape.
D44 depuis la D526 et D44b jusqu'à la sortie de Villard Reculas Axe rouge des secours	Du vendredi 17/07 à 12h au samedi 25/07 à 23h, sauf habitants de Villard-Reculas ou estivants logés sur place
D211B de Villard-Reculas jusqu'à la télécabine de Huez Express Axe rouge des secours	Du vendredi 17/07 à 12h au samedi 25/07 à 23h
D211A à Auris en Oisans depuis l'intersection vers le hameau Les Chatains (VGE de la Balme) à la D211	Du vendredi 17/07 à 12h au samedi 25/07 à 23h, sauf habitants des villages ou estivants logés sur place
Col de Sarenne de Clavans le Haut (Le Perron, départ Pont Ferrand) à Huez (Bergerie)	Pour les véhicules motorisés du jeudi 16/07 à 14h Pour le public à partir du vendredi 24/07 à 18h Jusqu'au samedi 25/07 à 23h
Col du Cluy, Chemin de randonnées	Du jeudi 16/07 à 18h au samedi 25/07 à 23h

Samedi 25 juillet

D/ Mesures de circulation routière (voir **annexe 4**)

<i>Description</i>	<i>Horaires de fermetures théoriques le samedi 25 juillet</i>
D526 à La Paute – D1091	
D1091 du giratoire sud de Bourg d'Oisans à Rochetaillée	6h30 - 13h00 Puis de 20h à 22h pour le convoi des PL techniques ASO
D526 de Rochetaillée à « Le Verney »	6h30 - 13h00
D526 depuis « Le Verney » vers le col de la Croix de Fer	à partir du vendredi 24/07 à 18h00 à 14h00 le samedi 25/07
D1091 du Clapier d'Auris à la D213	Sens montant : 11h15 – 17h00 Sens descendant : passage de la caravane de 14h à 15h
D1091 depuis les Hautes-Alpes vers le Barrage du Chambon jusqu'à la D213	
D25 Mizoen jusqu'à Clavans le Haut (Le Perron)	6h30 - 17h00

Description	Horaires de fermetures théoriques le samedi 25 juillet
Col de Sarenne de Clavans le Haut (Le Perron, départ Pont Ferrand) à Huez (Bergerie)	Pour les véhicules motorisés du jeudi 16/07 à 14h Pour le public à partir du vendredi 24/07 à 18h Jusqu'au samedi 25/07 à 23h
D211F entre l'altiport et la D211	12h00 – 19h00
D44 depuis la D526 et D44b jusqu'à la sortie de Villard Reculas Axe rouge des secours	Du vendredi 17/07 à 12h au samedi 25/07 à 23h, sauf habitants de Villard-Reculas ou estivants logés sur place
D211B de Villard-Reculas jusqu'à la télécabine de Huez Express Axe rouge des secours	Du vendredi 17/07 à 12h au samedi 25/07 à 23h
D211A à Auris en Oisans depuis l'intersection vers le hameau Les Chatains (VGE de la Balme) à la D211	Du vendredi 17/07 à 12h au samedi 25/07 à 23h, sauf habitants des villages ou estivants logés sur place
D220 de la D220 A au hameau Bons des Deux Alpes à la D1091	Ponctuellement au passage de la caravane entre 13h et 14h
Col du Cluy, Chemin de randonnées	Du jeudi 16/07 à 18h au samedi 25/07 à 23h

E/ Points d'attention soulevés lors de la réunion

1. Sur les axes de circulation

Axe routier	Date des mesures de sécurité et de restrictions	Mesures de sécurité et de restrictions
D44/D44B (Axe rouge) Allemond - Villard-Reculas	16 juillet – 24 juillet	Fermeture de l'axe sauf : cycles, habitants de Villard-Reculas et touristes ayant une preuve de réservation sur la commune
	25 juillet – 26 juillet matin	Fermeture totale de l'axe, sauf secours
D44/D44B (Axe rouge) Villard-Reculas - Huez	16 juillet – 26 juillet matin	Fermeture totale de l'axe, sauf secours
Col de Sarenne	16 juillet – 26 juillet	Contrôle des accès au Col de Sarenne. Accès réservés aux cycles et piétons